

CABINET DE LA MAIRE
Le Conseiller Energie, Eau,
Déchets, Assainissement, Propreté,
Nature en ville et Affaires funéraires.

Paris, le 20 NOV. 2017

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu faire part à la Maire de Paris de votre souhait de connaître les suites apportées au vœu adopté en janvier 2017 par la Conseil de Paris relatif au projet d'agrandissement du square du Clos Feuquières.

Je suis en mesure de vous préciser qu'à l'issue de l'analyse du projet de votre association qui prévoyait la suppression des locaux de la direction de la propreté et de l'eau situés en sous-sol et la plantation d'une vingtaine d'arbres, la création d'un accès de plain-pied au square depuis la rue du Clos Feuquières ainsi que l'aménagement d'une crèche ou halte garderie et d'un club sénior, les services ont conclu que ce dernier n'était pas faisable.

En effet, l'extension du square aurait été réalisée au détriment des besoins en locaux sociaux et le coût d'aménagement aurait été élevé. De plus, la structure des locaux conservés ne permettait pas d'accueillir une crèche dans les standards pratiqués par la Ville et les horaires d'ouverture de la crèche et du square étaient différents.

C'est pourquoi, la direction de l'urbanisme a proposé une alternative en rationalisant l'occupation de la parcelle tout en conservant les locaux sociaux, le club sénior ainsi que l'aménagement de la toiture de ces nouveaux bâtiments en jardin.

Je tenais à vous apporter ces précisions.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.


Guillaume CANTILLON

Monsieur Philippe LEVY
Association Défense Square Clos Feuquières
1, rue du Clos Feuquières
75015 PARIS